



**ARC ESSONNE**

1, Rue Fernand RAYNAUD Z.A. Apport de Paris  
91100 CORBEIL ESSONNES  
Courriel : cdtae@wanadoo.fr  
Tél / Fax : 01 60 88 23 37

Comité régional d'Ile de France  
Affilié à la Fédération Française de tir à l'arc

## Assemblée Générale ordinaire

Vendredi 24 janvier 2013, local du Comité à Corbeil-Essonnes

Clubs présents ou représentés (nombre de voix) : représentants des clubs de : Athis-Mons (7), Boussy saint Antoine(4), Draveil1 (8), Draveil2 (1), Egly (5), Etampes (9), Etrechy (2), Forges les bains (5), Grigny (2), La Ferté Alais2 (5), Les Ulis (5), Lisses (4), Marcoussis (4), Massy (7), Mennecy (7), Morangis (6), Morsang sur orge(8), Orsay (7), Palaiseau (2), Quincy sous senart(2), Saintry sur seine(4), Saulx les chartreux(3), Soisy sur seine (1), Saint Vrain (1), Villabé (1), Wissous (5)

Clubs absents ou excusés : Bièvres (1), Dourdan (7), Gif sur Yvette(1), Montlhéry (6), Saint Geneviève des Bois (7), Villebon sur Yvette(5), Villemoisson (4)

Total des voix participant aux votes : 148 ; voix présentes ou représentées : 117

20h40 : ouverture de la séance par le Président

Salutation des archers présents.

Salutations à Maurice Langry, sur le point d'être hospitalisé.

Vol du camion dans la nuit du 22 au 23 janvier, malgré le gardiennage ; il y avait tout le matériel d'animation : 9 arcs, 4 cibles mousse et des rideaux pare-flèche.... Un point a été fait avec avec l'assurance. Le camion n'est pas essentiel durant la période hivernale (l'activité est inhabituellement basse), mais redeviendra utile dès le printemps.

Le président réclame un instant de silence en mémoire aux archers disparus de cette fin d'année, et présente ses condoléances à leurs proches, notamment le Chevalier Roger ANSELMO, Connétable de la Compagnie de Draveil.

Précision du Président de la Cie des Archers du Grand Veneur (SOISY) Philippe REGNAULT :

« Roger ANSELMO, reçu Chevalier en 1955 en la Compagnie d'arc de l'Avia Club d'Issy-lès-Moulineaux, il est adoubé Chevalier de Saint-Georges en 1962 par Jacques CADET, Connétable de France et Entraîneur National de l'Équipe de France de Tir à l'Arc.

Cette même année 1962, Roger ANSELMO devient Vice-Champion d'Europe de Tir FITA Olympique avec l'Équipe de France. Il fut aussi, Champion de France de Tir Chasse en 1975 et 1977.

Co-fondateur des Compagnies d'Arc, 1969 pour La Cible de Soisy-sur-Seine, 1972 pour la Cie Saint-Georges de Draveil, 1981 pour la Compagnie de Brétigny-sur-Orge, plus quelques coups de mains pour bien d'autres structures.

Connétable de la Compagnie Saint-Georges de Draveil en 1975.

Premier Roy de l'Essonne, le 19 mai 1977, à Saint-Vrain.

Décoré des Médailles de Bronze (1977) et d'Argent (1990) de la Jeunesse et Sports.

Promoteur de l'arc à poulies en France avec Jean-Pierre DEMOLLIENS (Athis-Mons) au début des années 80. Roger avait 79 ans. »

Le Président annonce qu'il ne se représentera pas à la fin de l'olympiade et qu'il faut déjà penser à sa succession. Il ne quittera pas le Comité et restera disponible pour aider son successeur.

Le CDTAE a besoin des clubs et des bénévoles pour continuer ses actions au profit de tous. Un appel est fait à ces derniers pour qu'ils rejoignent les commissions (à l'instar de la commission Parcours), et apportent leurs propositions d'amélioration de nos compétitions, de notre ciblerie, et de la gestion des résultats.

Le Président déplore la dégradation des équipements et des terrains, constatés de plus en plus souvent. Dernièrement, le terrain de Grigny a été ravagé par l'occupation de nomades. La quasi-totalité des cibles a été détruite. Le Président assure le président de la Compagnie de Grigny du soutien et de l'aide du CDTAE pour la reconstruction. L'ensemble du Comité et des archers se donnent rendez vous en juin prochain pour une grande réfection du terrain de Grigny afin d'accueillir nos jeunes archers pour les compétitions.

Nous savons, tous ici présent, qu'avant de tirer une flèche, les archers doivent installer eux-mêmes leur terrain, le construire, week-end après week-end, assembler la ciblerie, la fixation au sol, parfois l'éclairage, la couverture des pas de tir extérieur, et la préparation des blasons !!

Ce n'est pas le cas d'autres disciplines sportives, où les sportifs ne jouent pas si les installations proposées à la pratique ne correspondent pas au cahier des charges, et ne viennent pas préparer le lieu de pratique la veille : le président souligne qu'il n'a jamais vu un rugbyman tracer les lignes de son terrain de pratique !

Nous avons été récompensés du Prix Jean-Marc Salinier aux Podiums de l'Essonne ; de plus il a été souligné le bon travail de notre salarié Marie-Odile Nicolas, qui a constitué un dossier destiné à l'Agence pour l'Education par le Sport (APELS) concernant nos actions d'accessibilité du tir à l'arc envers les personnes à mobilité réduite ; ce dossier a été élu Lauréat au niveau régional, et il a été assorti d'un chèque de 2000 euros.

Bilan des quatre derniers mois (septembre 2012-janvier 2013) : peu d'activités ; beaucoup de centres et de mairies ont décliné ou repoussé les demandes d'intervention.

Le Président renouvelle son appel au don pour du matériel de bureautique et de tir à l'arc, ce qui permet de réduire les frais de fonctionnement du Comité.

Bilan des adhérents : il y a 1967 adhérents (hausse de 7%), dont 26% de femmes. Le cap des 2000 adhérents est proche et pourrait être atteint à l'occasion de la campagne des licences Découvertes.

Dans le cadre de la création d'une section Tir à l'Arc au sein du club omnisport de la ville de Corbeil-Essonnes, un dossier de demande a été déposé à la mairie.

### **Bilan Sportif :**

Journée 14 octobre 2012 : inauguration du jeu de Beursault des Archers du Donjon de Sainte Genevieve des Bois; en même temps, le championnat départemental 3D à Boussy-Saint-Antoine (excellence de l'organisation soulignée) ; beaucoup de pluie sur les deux événements.

### **Trésorerie :**

4 mois de dépenses avec très peu de recettes : charges, assurances, contrats, remises à niveau etc.

Lors de l'accord pour un Emploi Tremplin avec le Conseil Régional, le Conseil Général de l'Essonne devait s'engager à aider au financement, mais a décidé, unilatéralement, d'arrêter son aide (initialement prévu à 6250 euros par an) ; protestation du président portée auprès de M. Benkorba, lequel a conseillé de réclamer une aide financière à la création de cet emploi auprès des élus. Un rendez-vous a été pris auprès du vice-président au Conseil Général chargé des sports Michel Pouzol.

Problème rencontré avec la ciblerie : fragilité des plaques, qui paraissent plus fines et plus légères ; le CDTAE a consommé 80 plaques de stramit en 2012 ! Un rapport de défaillance a été envoyé à France Archerie, ce dernier va surement changer de fournisseur.

Projet d'achat de ciblerie mousse :

- pour le tir FITA & Fédéral : achat de 10 cibles mousse avec centres changeables (destinées aux arcs à poulies) ; chevalets nouveau modèle (pas de montant derrière les cibles) ;
- refaire les cibles utilisées pour les animations ;
- cibles 3D ;
- cibles pour tir Campagne (4 de 60cm et 4 de 90cm).
- à l'occasion de la rentrée 2014 : 6 cibles + 12 centres (toujours pour les arcs à poulies) + chevalets à adapter.

Présentation du rapport des activités de septembre 2012 à janvier 2013.

Budget réalisé : 84348 euros

Produits : 75811 euros

Soit un déficit : 8537 euros

Présentation du budget prévisionnel (dans lequel le remplacement du camion n'est pas prévu).

Structuration des clubs et formation des bénévoles

Souhait du président : donner plus de souplesse et de libertés aux commissions (sur suggestion du Conseil Général) avec une autonomie financière.

Exemples de budget compétition :

- organisation d'un CD salle : 2000 euros hors ciblerie ;
- organisation d'un concours Jeunes : 400 euros en moyenne ;
- organisation du Mini-Fédéral : 750 euros (le CDTAE est perdant sur les concours Jeunes).

En raison des investissements à réaliser, le Président propose de maintenir la cotisation annuelle à 27 euros.

Procédures de vote : Proposition de voter à mains levées, sauf si un club demande de voter à bulletin secret. Pas de demande de vote à bulletin secret, vote à mains levées retenu.

Rapport moral : voix contre : 0 ; abstentions : 0 ; validé à l'unanimité ;

Quitus au trésorier : voix contre : 0 ; abstentions : 0 ; accordé à l'unanimité.

Présentation de la publicité sur le site : appel aux archers pour que les visites sur les sites partenaires se fassent à partir du site du CDTAE.

Présentation par Philippe Regnault du projet de reconnaissance des Bouquets Provinciaux au Patrimoine Mondial immatériel de l'Humanité. Cf. [www.larcherfrancais](http://www.larcherfrancais), où figure le compte-rendu de la réunion de janvier 2013 ; rappel du Bouquet Provincial du 12 mai 2013. Le responsable du dossier qui a conduit à la reconnaissance des FesNoz bretonnes est le pilote du dossier de présentation des Bouquets Provinciaux à l'UNESCO.

22h00 : fin de la séance.